

CONSULTATION

MISSION d'APPUI « ECOLE TRANSMEDIA »

1. OBJET DE LA CONSULTATION

Mission d'appui et étude faisabilité pour le montage d'une école transmédia à Marseille.

2. CONTEXTE

Créé en 2010, PRIMI est labellisé grappe d'entreprises et PRIDES. Le pôle a pour mission d'accompagner le développement des filières audiovisuelle, cinéma, jeu vidéo, internet, multimédia de la région.

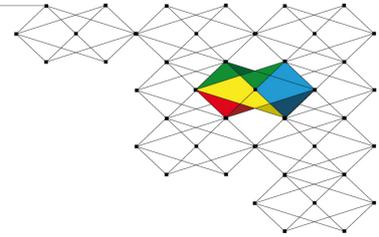
Le pôle réunit à ce jour une centaine d'entreprises, écoles, organismes de formations, laboratoires de recherche.

Il travaille particulièrement sur les enjeux actuels de la convergence des productions de contenus image-écran, avec l'objectif d'accompagner les entreprises dans leur évolution compétences et dans les nouveaux marchés d'avenir induites par cette convergence. C'est dans ce cadre que PRIMI s'est vu confié par plusieurs partenaires la mission d'appui pour le montage d'une école transmédia.

Ainsi, cette mission d'appui a été confiée à PRIMI par la Région PACA, Service Innovation, avec le partenariat de Provence Promotion et d'Euroméditerranée. Elle sera menée en étroite collaboration avec Monsieur Stéphane Natkin, directeur de l'ENJMIN et Enseignant au CNAM, à l'initiative du projet d'école transmédia à Marseille, et sous l'égide d'un comité de pilotage des partenaires concernés par ce projet.

Plusieurs documents ont déjà été réalisés sur ce projet (disponibles sur demande) et demandent à être rassemblés, actualisés, synthétisés, intégrés dans cette mission d'appui, afin de rendre le projet opérationnel et de mobiliser les interlocuteurs.

Par ailleurs, le projet doit être étayé sur le plan de l'argumentaire et du modèle économique en vue de pouvoir être le support pour la recherche de nouveaux partenaires publics et privés.



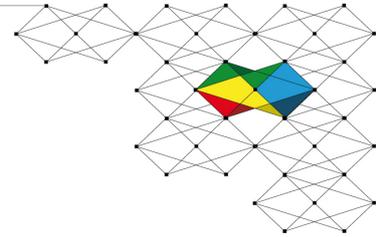
3. OBJECTIFS

3.1. Objectifs spécifiques

De cette mission d'appui, il est attendu **la formulation d'un projet pédagogique de formation appliquée, initiale et continue, ainsi que de son volet de recherche et d'innovation**. Il sera étudié, en particulier, la possibilité de le faire « homologuer » par Aix Marseille Université, lui permettant ainsi d'être inscrite au titre d'un diplôme de niveau Master. Dans l'idéal, l'école (ou la formation initiale et continue) serait basée à Marseille, de préférence dans le périmètre d'Euroméditerranée – avec un ciblage souhaité autour des îlots Pôle Média / Friche. Le projet comporterait également un volet de type « plate-forme de recherche et d'innovation » dans le champs du transmedia, support aux acteurs économiques et de recherche tant au niveau national, régional et local.

Partant de l'analyse économique de l'impact régional et national (voir international) d'une telle école, la mission d'appui doit indiquer notamment :

- Un positionnement stratégique de l'école en regard de l'offre de formations existantes au niveau national et international (benchmark des formations existantes) et des besoins de l'industrie
- Un modèle pédagogique et les publics de l'école
- Un programme pédagogique pour l'ouverture effective de l'école en 2014
- Les choix possibles et plausibles en matière d'articulation avec le système d'acteurs régionaux de la formation supérieure et de la formation professionnelle, de la recherche et de l'innovation
- Les articulations possibles avec les unités de recherches implantées en région, mais aussi aux niveaux national et international, et une ébauche d'une possible « plate-forme de recherche et d'innovation » dans le champ du transmedia
- Les articulations possibles avec les acteurs économiques régionaux et nationaux concernés par les champs du transmedia
- Les modèles juridiques ou statutaires possibles
- Les modèles économiques et éventuels partenariats publics et privés allant jusqu'à une proposition de montage financier réaliste.



3.2. Résultats attendus et principaux livrables

Les résultats de la mission d'appui sont destinés à aider à la prise de décision par les promoteurs de l'école, mais aussi à mobiliser les partenaires potentiels publics et privés de différents type et niveau d'intervention. Elle doit donc produire :

- **Livable A**
Une étude complète du projet d'école transmedia à Marseille, validée par le comité de pilotage, et répondant à tous les objectifs spécifiques indiqués plus haut.
- **Livable B**
Une présentation synthétique du projet, validée par le comité de pilotage, destinée à la communication et à la négociation avec des partenaires opérationnels (type format powerpoint).
- **Livable C**
Une présentation synthétique et « communicante » du projet, destinée à la communication et à la négociation avec des partenaires institutionnels (élus, presse, partenaires privés, etc.). Un effort particulier sera porté à la visualisation de ce document autant dans le fonds que dans la forme.

Tous les livrables seront fournis à PRIMI en langue française, sous format électronique, accompagné de 5 exemplaires en papier.

3.3. Suivi et restitution de l'étude

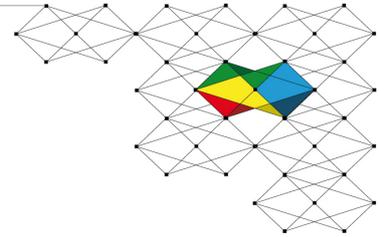
Le récipiendaire de l'étude et seul interlocuteur du prestataire est PRIMI.

Néanmoins, le prestataire doit prendre en compte le fait que cette mission d'appui sera encadrée par un Comité de pilotage composé des partenaires de l'étude, de représentants de collectivités et établissements publics et de représentants d'entreprises de la filière.

Par ailleurs, un groupe de travail opérationnel pourra être réuni autant que de besoin par le prestataire en accord avec le commanditaire.

Le prestataire devra assurer une présence physique régulière à Marseille et dans les locaux de PRIMI. Il devra :

- Faire un point hebdomadaire avec l'équipe de PRIMI
- Organiser et animer les groupes de travail, en assurer la restitution
- Proposer et garantir un planning de restitution aux différents partenaires en organisant un point mensuel
- Organiser un point intermédiaire et une restitution finale au comité de pilotage.



La méthodologie de travail souhaité doit intégrer l'équipe de PRIMI au maximum afin d'assurer une complète appropriation du dossier et des différentes étapes, et d'assurer un transfert de compétences du sujet en fin de mission. Toutes les méthodes de travail impliquant le commanditaire (AGILE...) seront étudiées avec attention.

4. CALENDRIER

La durée totale du présent marché est de 6 mois. Il s'échelonne du 1er Avril au 30 septembre 2013. Une première étape de travail sera restituée le 30 mai au comité de pilotage. Une version provisoire des livrables A et B sera présentée au plus tard le 30 juin. Leur version finale sera adressée au comité de pilotage le 1^{er} septembre (ainsi que le livrable C) pour présentation mi-septembre et livraison finale au plus tard le 30 septembre.

5. PRIX TOTAL MAXIMUM DE LA PRESTATION

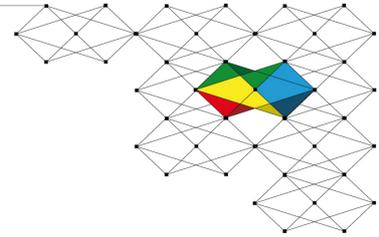
Le prix maximum de la prestation pour la mission ne pourra excéder : 40 000 euros (quarante mille euros) TTC.

6. CRITÈRES DE SÉLECTION DU PRESTATAIRE

6.1. Compétences requises

Afin d'assurer un traitement transparent et équitable des candidatures, PRIMI s'assurera que le candidat réunisse les compétences suivantes :

- **Compétence de chef de projet**, interlocuteur du commanditaire qui aura la responsabilité générale de la mission d'appui, le respect des échéances et la qualité de la restitution régulière des étapes de travail. Le Chef de projet aura toutes les qualités relationnelles et d'animation pour porter cette mission auprès des différents interlocuteurs et représenter le commanditaire. Une présence avérée et régulière à Marseille sera demandée. Il pourra faire la proposition de s'entourer de toutes les compétences et experts qu'il jugera souhaitable pour la bonne réalisation de sa mission d'appui, sur accord du commanditaire et dans le cadre du budget qui aura été signé (aucun avenant au budget ne sera possible).
- **Expertise transmédia** : Etre en capacité de ressituer le projet d'école transmédia dans l'environnement professionnel du transmédia aujourd'hui au niveau régional, national et international (Etat de l'art, marchés d'avenir, analyse régionale et internationale, benchmark de la formation et la recherche sur ce sujet...), avoir une maîtrise des enjeux stratégiques des Medias (TV network, Cinéma & Hollywood, Jeux, Livre...), et une vision des enjeux sociétaux, créatifs, artistiques autour du numérique ;



- **Ingénierie pédagogique** : Etre en capacité de rassembler l'ensemble des documents produits par le CNAM / ENJMIN et de les compléter autant que de besoin pour proposer un document pédagogique opérationnelle à destination de l'Université notamment ;
- **Economiste** : Etre en capacité de produire une Analyse de l'impact économique et autres outcomes de l'école : emploi, compétitivité, innovation, technologies, rayonnement régional/international, sociétal...
- **Juridique** : Etre en capacité de fournir une expertise juridique pour choisir le meilleur modèle : statuts, fiscalité. En s'appuyant sur l'expertise du CNAM et de ENJMIN.

6.2. Respect du prix du marché

Le prix de la prestation doit être en adéquation avec les prix normalement pratiqués sur le marché. Le prix conclu lors de la négociation entre le prestataire et PRIMI sera réputé fixe et forfaitaire. Le prix comprend : les frais de personnels, les frais logistiques/administratifs inhérents à la prestation, les frais de déplacements, d'hébergement, de restauration, ainsi que la mise en page du livrable#3.

6.3. Respect des conditions d'exercice de la prestation

- Tout document de travail ainsi que les livrables finaux (versions papiers, fichiers informatiques) relatifs à la réalisation de la prestation, resteront la propriété de PRIMI.

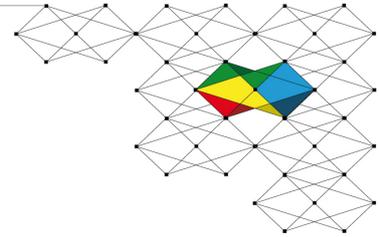
6.4. Modalités de contractualisation et de paiement:

La procédure de contractualisation et de règlement s'effectuera de la façon suivante :

- fourniture d'un devis par le prestataire, reprenant les éléments du tableau de service et le planning
- élaboration d'un contrat de prestation de service entre PRIMI et le prestataire.

Le paiement s'effectuera comme suit :

- versement d'un premier acompte de 10% à la signature du contrat
- versement d'un deuxième acompte de 40 % à la restitution intermédiaire
- versement du solde dans un délai de 45 jours après la restitution finale



7. DÉPÔT ET EXAMEN DES CANDIDATURES

7.1. Dépôt du dossier de candidature

Le prestataire candidat devra faire parvenir son offre sous la forme d'un dossier comportant les éléments suivants :

- Une présentation succincte du prestataire
- Références du prestataire et cv des experts associés le cas échéant
- Une note détaillée de manifestation d'intérêt ressortant les enjeux industriels et académiques de ce projet, et explicitant les compétences et motivations du prestataire pour le marché proposé, son approche méthodologique, ainsi que tout élément explicatif que le prestataire jugera utile d'y faire figurer.
- Un budget

Le dossier est à envoyer par mail à l'adresse e-mail suivante : direction@primi.pro avec demande d'accusé/réception, à l'attention de :

Mme Sylvia Andriantsimahavandy
Déléguée Générale
PRIMI
Pole Transmédia Méditerranée
37 rue Guibal - Pole média Belle de Mai
13003 MArseille

Le dépôt s'effectue jusqu'au jeudi 14 mars 2013 à minuit, date butoir.
Toute candidature reçue après la date butoir, ne sera pas examinée.

7.2. Examen des candidatures

Les candidats retenus pour un entretien avec le Comité de sélection seront prévenus le mardi 19 mars 2013. Les entretiens auront lieu le vendredi 22 mars 2013 à Marseille.

7.3. Information aux candidats

Les candidats pré-sélectionnés seront informés, par mail et téléphone, de la date et de l'heure de l'entretien préalable.

Quelques jours après l'entretien préalable, PRIMI préviendra par e-mail et téléphone le prestataire final retenu pour l'obtention de la présente consultation. Elle préviendra également par e-mail l'ensemble des candidats non-retenus (ceux reçus en entretiens, et ceux non reçus en entretien).

Toute demande d'informations complémentaires (et notamment les demandes de documents annexes) est possible par mail à l'adresse suivante : direction@primi.pro.